



ANNONCEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR CATÉGORIE GRENOBLE 2024

Le Club de Glace de l'Amicale Laïque d'Echirolles organise les Championnats de France de short track» 2023/2024 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (CSNPV) à la patinoire Pôle sud, 1 avenue d'Innsbruck 38 000 GRENOBLE.

SAMEDI 27 AVRIL ET DIMANCHE 28 AVRIL 2024

Samedi 27 avril 9h00 -20h00 *

Dimanche 28 avril 9h00 – 17h00

* Horaires prévisionnels

Les horaires seront précisés ultérieurement

Glace et Piste

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60 x 30m sur laquelle sont tracées 7 pistes de 111,12 m selon la règle ISU 280. Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le vendredi 19 avril 2024 (délai de rigueur) sur le site des inscriptions en ligne shottrack.fr et par mail au coordinateur de courses francois.meline@outlook.fr et à la Présidente du CGALE Murielle AUDEMARD à l'adresse mail suivante : cgale.shorttrack@gmail.com,

Le montant de l'inscription est de 35 euros par patineur (à régler par virement (RIB joint) ou par chèque à l'ordre du CGALE. Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte, y compris pour les relais.

L'inscription des remplaçants : 2 remplaçants par équipe inscrite (pour relai mixte 1 dame et 1 homme) , ne pouvant être fait par le site, vous devez le préciser **impérativement** dans le mail au coordinateur de courses **à la date de clôture des inscriptions**.

Un chèque de caution sera demandé pour les bonnets de casque. Les patineurs doivent être licenciés « Compétition de la FFSG » et inscrits par leur club.

Règles générales

Les Championnats de France par catégorie sont ouverts aux patineurs des catégories Junior A, Junior B, Junior C, Juniors D et Junior E ayant réalisé les temps de sélection de leur catégorie d'inscription selon tableau ci-dessous.

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps hommes
Juniors A	500m	54.00	51.00
Juniors B	500m	55.00	52.00
Juniors C	500m	59.00	55.00
Juniors D	500m	1.01.00	59.00
Juniors E	333m 500m	44.00 1.04.00	44.00 1.03.00



**CSN
PATINAGE
DE VITESSE**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Les Championnats de France par catégorie restent ouverts aux patineurs ayant participé aux Championnats de France Elite.

Programme de la compétition

La compétition se déroule sur 2 jours

Les distances courues en individuel sont les suivantes :

	Distance 1	Distance 2	Distance 3	Sur sélection
Juniors E	500 m	333 m	500 m	777 m
Juniors D	1000 m	500 m	777 m	1000 m
Juniors C	1000 m	500 m	777 m	1500 m
Juniors B	1500 m	500 m	1000 m	1500 m
Juniors A	1500 m	500 m	1000 m	1500 m

Relais club « conventionnel » : Hommes 3000 m (une seule équipe par club)

Relais club « conventionnel » : Dames 3000 m (une seule équipe par club)

Relais mixte selon règle ISU : 2000 m (une seule équipe par club)

Règles de compétition

- La composition des séries et le schéma de qualification, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final et la détermination du vainqueur suivent les règles CSNPV 1.5 et 1.6.d, le présent § et le règlement ISU
- Pour toutes les distances, une finale B sera courue sauf si un seul patineur au départ. Les points de finales seront attribués selon règles ISU.
- Des regroupements de catégories peuvent être effectués
En cas de regroupement, pour chaque Catégorie, les points de finale seront attribués en fonction de la place des patineurs dans leurs catégories d'âge respective.
- Pour chaque distance et si le timing le permet des finales de classement (C-D...), pourront être programmées.

Classements par distance et général

- Des récompenses sont remises, sans attribution de titre, pour chacune des trois distances. Ces récompenses sont distribuées immédiatement après la finale correspondante. En cas de regroupement de catégories d'âge, les récompenses sont remises en distinguant le classement de chacune catégorie d'âge et de genre.
- Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames. Dans le cas où des catégories d'âge ont été regroupées, il sera établi un classement distinct pour chacune des catégories d'âge et de genre.



**CSN
PATINAGE
DE VITESSE**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



- c. Un titre de Champion de France est décerné dans chacune des catégories Dames et Hommes en individuel sous réserve de l'alinéa 1.4.d.
- d. La Marseillaise est diffusée lors de la Présentation des équipes et au début de la Cérémonie de remises des titres à l'issue de la compétition.
- e. Lors des Championnats de France par Catégorie sont également décernés un titre de Champion de France de relais (équipe de clubs – Mixtes – Dames et Hommes)

Championnat de France des clubs

Un titre de Champion de France des clubs est décerné au club totalisant le maximum de points par tous les patineurs du club, y compris les relais clubs, sur les Championnats de France Elite et les Championnats de France par catégorie.

Pour les podiums les patineurs devront être en combinaison/tenue club

Service Médical

Présence de la Croix Rouge pendant toute la durée de la compétition.

Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règles ISU et au règlement national. Le cou doit être entièrement protégé et pas seulement sur 2 centimètres. Lorsque la combinaison ne recouvre pas tout le cou, un protège cou additionnel doit être utilisé. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Tirage au sort et réunion des coaches

Le tirage au sort officiel e la compétition se tiendra le samedi 27 avril à 8h30 (horaire définitif sera précisé selon le nombre d'inscrit) en présence des coaches et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité du juge arbitre et du coordinateur de course.

Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Hébergements

Hôtel B&B Grenoble Centre Alpexpo 31 avenue de l'Europe 38 100 GRENOBLE (juste à côté de la patinoire)

Hôtel B&B Grenoble Verlaine 1 rue Paul Verlaine 38100 GRENOBLE



**CSN
PATINAGE
DE VITESSE**



Kyriad Grenoble 116 cours de la libération 38100 GRENOBLE

ADAGIO centre

Hôtel IBIS Gières

Hôtel 1^{ère} classe Gières

Crédit Mutuel Relevé d'identité bancaire-IBAN

CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE
TEL 04 76 95 60 42
42 AVENUE DU 8 MAI 1945
38130 ECHIROLLES
Identifiant national de compte bancaire - RIB

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	08918	00077191540	37	CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8089 1800 0771 9154 037	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

CLUB DE GLACE AMICALE LAIQUE
ECHIROLLES PATINAGE DE VITESSE
MAISON DES SPORTS O S E
3 RUE DE LA LIBERTE
38130 ECHIROLLES

La Présidente du CGALE

Murielle AUDEMARD



**CSN
PATINAGE
DE VITESSE**



ANNONCEMENT CATEGORIE « NATIONAL » GRENOBLE 2024

Le Club de Glace de l'Amicale Laïque d'Echirolles organise le National de short track» 2023/2024 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (CSNPV) à la patinoire Pôle sud, 1 avenue d'Innsbruck 38 000 GRENOBLE.

SAMEDI 27 AVRIL ET DIMANCHE 28 AVRIL 2024

Samedi 27 avril 9h00 -20h00 *

Dimanche 28 avril 9h00 – 17h00 *

* Horaires prévisionnels

Les horaires seront précisés ultérieurement

Glace et Piste

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60 x 30m sur laquelle sont tracées 7 pistes de 111,12 m selon la règle ISU 280. Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le vendredi 19 avril 2024 (délai de rigueur) sur le site des inscriptions en ligne shottrack.fr et par mail au coordinateur de courses francois.meline@outlook.fr et à la Présidente du CGALE Murielle AUDEMARD à l'adresse mail suivante : cgale.shorttrack@gmail.com,

Le montant de l'inscription est de 35 euros par patineur (à régler par virement (RIB joint) ou par chèque à l'ordre du CGALE. Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte, y compris pour les relais.

Un chèque de caution sera demandé pour les bonnets de casque. Les patineurs doivent être licenciés « Compétition de la FFSG » et inscrits par leur club.

- a. La catégorie « NATIONAL » comprend 1 seule catégorie individuelle séparée entre Dames et Hommes.

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
SAB	500	60.00	55.00

Programme de la compétition

La compétition peut se dérouler sur 1 ou 2 jours. Les distances courues sont les suivantes : Courses individuelles 1500 m, 500 m, 1000 m et 1500 m sur sélection



**CSN
PATINAGE
DE VITESSE**



Règles de compétition

- a. La composition des séries et le schéma de qualification, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final et la détermination du vainqueur suivent les règles CSNPV 1.5 a, c et 1.6.d., le présent § et le règlement ISU.
- b. Pour toutes les distances, une finale B sera courue sauf si un seul patineur au départ. Les points de finale seront attribués selon règles ISU.

En cas de regroupement, pour chaque Catégorie, les points de finale seront attribués en fonction de la place des patineurs dans leurs catégories d'âge ou de genre respective.

Pour chaque distance et selon le timing des finales de classement (C- D - ...) Pourront être programmées sur toutes les distances.

Classements par distance et général

Il n'est pas prévu de remise de récompense par distance, juste un podium pour le classement général Dame et Homme.

Pour les podiums les patineurs devront être en combinaison/tenue club

Service Médical

Présence de la Croix Rouge pendant toute la durée de la compétition.

Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règles ISU et au règlement national. Le cou doit être entièrement protégé et pas seulement sur 2 centimètres. Lorsque la combinaison ne recouvre pas tout le cou, un protège cou additionnel doit être utilisé. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort

Tirage au sort et réunion des coachs

Le tirage au sort officiel e la compétition se tiendra le samedi 27 avril à 8h30 (horaire définitif sera précisé selon le nombre d'inscrit) en présence des coachs et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité du juge arbitre et du coordinateur de course.

Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.



**CSN
PATINAGE
DE VITESSE**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Hébergements

Hôtel B&B Grenoble Centre Alpexpo 31 avenue de l'Europe 38 100 GRENOBLE
(juste à côté de la patinoire)

Hôtel B&B Grenoble Verlaine 1 rue Paul Verlaine 38100 GRENOBLE

Kyriad Grenoble 116 cours de la libération 38100 GRENOBLE

ADAGIO centre

Hôtel IBIS Gières

Hôtel 1^{ère} classe Gières

Crédit Mutuel

CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE
TEL 04 76 95 60 42

42 AVENUE DU 8 MAI 1945
38130 ECHIROLLES
Identifiant national de compte bancaire - RIB

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	08918	00077191540	37	CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8089 1800 0771 9154 037	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE ► CLUB DE GLACE AMICALE LAIQUE
ACCOUNT OWNER ECHIROLLES PATINAGE DE VITESSE
MAISON DES SPORTS O S E
3 RUE DE LA LIBERTE
38130 ECHIROLLES

La Présidente du CGALE

Murielle AUDEMARD